

Une délégation du Bureau Confédéral de la C.G.T. et une délégation de la Direction Nationale de l'U.N.E.F. (1) se sont rencontrées le 19 avril 1990. Au terme de cette rencontre, la déclaration commune suivante a été adoptée.

#### DECLARATION COMMUNE C.G.T. / U.N.E.F.

Les étudiants et les personnels de l'université sont confrontés à des conditions d'études, de vie et de travail désastreuses.

Les inégalités se creusent, la sélection se développe, les droits des étudiants sont un à un remis en cause, les taux d'encadrement se restreignent, les contenus des enseignements se sclérosent ; pour les personnels, les charges de travail s'accroissent sans que les qualifications soient véritablement reconnues.

Prenant prétexte de cette situation, issue de plusieurs années d'asphyxie budgétaire, des coups très graves sont en train d'être portés qui aggraveraient le désengagement de l'Etat en transférant les charges de l'Education Nationale sur les collectivités territoriales et les familles.

Par mesures successives, c'est le Projet Devaquet qui est peu à peu mis en place, avec sa logique de la privatisation, de la soumission de l'université à la loi du fric conformément aux besoins du patronat. Le gouvernement orchestre ce vaste chantier de recomposition du système éducatif.

Notre pays manque de jeunes diplômés, alors que des millions de jeunes aspirent à une véritable formation. Tout est mis en oeuvre dans les faits par le gouvernement pour culpabiliser les jeunes en échec scolaire à l'image du crédit formation et pour privilégier la mise en place d'un enseignement à deux vitesses.

Ayant pour toile de fond l'intégration européenne, ce dispositif de formation ferait se cotoyer une université d'élite et un enseignement supérieur au rabais sanctionné par des diplômes locaux ou régionaux sans reconnaissance nationale et répondant aux critères de profit définis par les entreprises "sponsorisantes".

Face à cette situation explosive, le mécontentement des étudiants et des personnels grandit et trouve son expression dans des luttes importantes, rassembleuses autour des revendications estudiantines et des revendications salariales et catégorielles des personnels.

Ces luttes ont conduit le ministre à devoir annoncer une série de mesures concernant les universités.

Mais encore une fois, le compte n'y est pas, rien de sérieux n'est proposé au personnel ATOSS, et même les quelques mesures d'urgence dégagées par Lionel JOSPIN nous ramènent à une situation comparable à 1985, au regard du nombre d'étudiants.

C'est la même logique de casse et d'abandon que dans l'ensemble de la Fonction Publique. La cohérence de l'attaque gouvernementale nécessite une riposte d'ampleur. Le Bureau Confédéral de la C.G.T. apprécie le rôle déterminant joué par l'U.N.E.F. dans le mouvement étudiant. Il est l'expression d'un syndicalisme démocratique, résolument offensif, revendicatif, d'un syndicalisme de lutte ancré sur la défense des intérêts des étudiants, dont l'exigence est criante à l'université.

Il réaffirme son soutien à la direction nationale de l'U.N.E.F. qui met en oeuvre un syndicalisme véritable, permanent et rassembleur dans l'action. C'est pourquoi le Bureau Confédéral de la C.G.T. invite ses organisations à porter une grande attention à ce qui bouge dans les universités et à favoriser, dans le respect de l'indépendance de nos organisations, l'expression de l'U.N.E.F. dans les établissements d'enseignement supérieur.

L'U.N.E.F. appelle l'ensemble des étudiants à s'unir, à décider ensemble des actions à mener pour défendre leurs droits, à se rassembler dans la lutte pour exiger un collectif budgétaire dès cette session parlementaire.

Confrontés au développement de la précarité, à la sélection et à l'échec, un nombre considérable d'étudiants est contraint à vivre dans l'angoisse du quotidien et dans la crainte de l'avenir que seule la lutte peut transformer.

Cette situation est encore aggravée pour tous les étudiants salariés, souvent surexploités par le patronat. Celui-ci tente de les utiliser comme points d'appui pour remettre en cause les acquis de l'ensemble des travailleurs.

Produit de la sélection par l'argent, de telles conditions d'études renforcent l'échec universitaire.

Le Congrès de l'U.N.E.F. qui va se tenir à Toulouse du 28 avril au 1er Mai sera placé sous le signe de la contre-offensive au Plan Jospin et à sa logique d'injustice sociale.

Déployer toute l'U.N.E.F., en impliquant chacun de ses adhérents, pour rassembler la masse des étudiants, mettre en échec les mauvais coups et gagner les moyens de moderniser la formation pour tous, tel est l'objectif que l'U.N.E.F. assigne à son congrès.

Le Bureau confédéral de la CGT et la Direction de l'UNEF réaffirment que d'autres choix sont possibles.

Les moyens pour rendre au système éducatif public sa mission de caractère social, scientifique et culturel existent, notamment en prélevant sur le budget du surarmement, en créant une contribution nouvelle des entreprises à la formation initiale fondée sur le fait que les entreprises sont les premiers bénéficiaires de l'élévation des qualifications et en taxant la spéculation.

L'engagement dans les luttes de tous les acteurs concernés dans les universités est de nature à garantir l'existence et le développement d'un système éducatif public de haut niveau et égal pour tous.

Montreuil, le 19 avril 1990.

(1) Composition des délégations :

- CGT : Henri KRASUCKI, Secrétaire Général de la CGT,  
René LOMET, Secrétaire de la CGT,  
Patrick MINDER, Secrétaire Général du Centre Confédéral de la Jeunesse,  
Jean-Pierre LINOCIER, Secrétaire de l'U.G.I.C.T.-C.G.T.,  
Daniel VATANT, Responsable du Secteur Enseignement/Formation,  
Frédéric DUMALIN, Secrétaire du Centre Confédéral de la Jeunesse.
- UNEF : Olivier MEIER, Président de l'UNEF,  
Renan KERREST, Secrétaire Général de l'UNEF,  
Marianne BOUCHERAIT, Trésorière de l'UNEF,  
Frédérique LEBRUN, Secrétaire de l'UNEF - Questions Internationales.  
Marc PETIT, Secrétaire de l'UNEF - Organisation,  
Eric MARAZANOFF, Secrétaire de l'UNEF - Responsable "Elus".